

SUISSE

Symbiotics célèbre cinq ans d'activité dans la microfinance

La société genevoise conseille 20% des fonds qui investissent dans le microcrédit. Elle vient d'ouvrir sa quatrième antenne en Afrique du Sud.

MATHILDE FARINE

Symbiotics fête ces cinq ans d'existence. La société genevoise active dans la microfinance a facilité des prêts pour 640 millions de dollars d'investissements dans ce domaine depuis sa création. Au point de rapidement devenir leader dans le conseil d'investissement des fonds de placement, assure Roland Dominicé, directeur exécutif et cofondateur de la société. Concrètement, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les institutions de microfinance (IMF) qui lèvent les fonds et les gestionnaires de fonds qui souhaitent investir dans ce secteur. Elle conseille désormais environ 20% de la centaine de fonds qui investissent dans la microfinance au niveau mondial.

La célébration des cinq d'existence, qui s'accompagne d'une conférence aujourd'hui à Genève, est considérée comme une étape clé dans la vie d'une start-up. Elle semble franchie avec succès alors que la société a annoncé en même temps un nouvel pas dans son expansion. Elle a en effet révélé l'ouverture d'un bureau en Afrique du Sud. Déjà présente à Genève, au Mexique et à Singapour, le groupe se lance dans un nouveau projet en collaboration avec des banques de développement du secteur public. «Elles se sont engagées à hauteur de 200 millions de dollars de manière à fournir un effort pionnier vers les régions

subsahariennes», explique Roland Dominicé. Ce, afin de montrer la voie aux investisseurs privés. Délaissés, ces pays offrent des opportunités mais cumulent les difficultés: risques sur la devise, environnement réglementaire complexe, un risque pays souvent très élevé, etc. «L'intérêt est également de créer un track record pour les investissements futurs, tout en apportant une assistance technique pour les banques de microfinance encore archaïques», poursuit le directeur.

Le bureau du Cap accueillera également les analystes responsables du continent africain, jusque-là basés à Genève. Cette dernière, qui compte pour l'instant 25 des 33 collaborateurs du groupe, restera cependant la base la plus importante du réseau de Symbiotics. A l'origine, le lancement de la société date de l'année de la microfinance, orchestré par les Nations Unies, qui avaient déjà lancé des initiatives de microcrédit via la Cnuced.

La société se laisse ensuite emporter par l'intérêt croissant pour ce type d'investissement, mis en valeur par le prix Nobel de la Paix 2006, Muhammad Yunus. Mais la publicité qu'occasionne cette récompense est à double tranchant. «La microfinance sert à offrir un accès au capital à ceux qui en sont dépourvus et à les aider ainsi à sortir de la pauvreté. Muhammad Yunus est allé encore plus loin en associant le microcrédit

et la paix et d'autres ont multiplié les discours simplificateurs. C'était trop», juge Roland Dominicé. D'où un certain nombre de critiques qui ont fusé dans les années qui ont suivi.

Mais ce marché reste porteur. «La croissance a peut-être freiné. Nous sommes passés d'une progression annuelle de 50-60% à 20-30%, mais cela reste non négligeable», ajoute Vincent Dufresne, également fondateur de la société. De son côté, l'entreprise a vu ses vo-

lumes rester solides, comptant même une progression de 20% en 2009. Tandis que les rendements sont restés stables, entre 4% et 6%.

Et les opportunités demeurent nombreuses. Symbiotics investit surtout au Pérou, en Bolivie, en Bosnie et au Cambodge, par exemple. Des marchés émergents secondaires, qui n'ont pas toujours atteint la note d'investissement et qui impliquent certains risques. Même, si comme dans le cas de l'Equateur, qui avait suspendu le

remboursement de sa dette, la situation n'est pas forcément liée au marché du microcrédit, dans ce cas en bonne santé. ■

LES RENDEMENTS DES INVESTISSEMENTS DANS LA MICROFINANCE SONT RESTÉS STABLES CES DERNIÈRES ANNÉES. ILS ONT ÉTÉ COMPRIS ENTRE 4% ET 6%.

Clariden Leu dopé par un exceptionnel en Asie

Le bénéfice bondit de 67% à 353 millions grâce à un versement reçu d'une assurance. Sortie nette de capitaux de 500 millions due au Scudo italien.

«L'effet exceptionnel ponctuel en Asie», «l'effet exceptionnel mentionné»: les résultats 2009 de Clariden Leu ont été considérablement influencés par le dernier épisode d'une histoire remontant à 2008 et dont les développements en 2009 ont stimulé son bénéfice net.

Ce dernier atteint 353 millions, +67%, notamment grâce à un paiement d'assurance couvrant partiellement la charge exceptionnelle de 190 millions passée en 2008. Une charge liée à la fermeture d'une position client suite à une perte de négoce massive. Pour mémoire, l'incident avait conduit au départ de Marco Nauli (alors CEO pour l'Asie) et d'Urs

GROUPE CLARIDEN LEU: APERÇU DES CHIFFRES (US-GAAP)		
Au 31 décembre 2009, en millions de CHF	2009	2008
Produits nets	1104	1391
Charges d'exploitation	691	1131
Bénéfice net	353	212
Rapport coûts/revenus ¹⁾	67%	56%
Actifs sous gestion (en milliards de CHF)	102	94
Afflux net de nouveaux capitaux (en milliards de CHF)	-0,5	-1,1
Ratio de fonds propres BRI Tier 1	24,6%	17,2%

¹⁾ Calcul du rapport coûts/revenus: charges d'exploitation sans frais de commissions, amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles, modifications des corrections de valeur, provisions et pertes par rapport aux produits nets moins les frais de commissions.

Clariden Leu

Brütsch (responsable de Singapour) et à l'arrivée en mars 2009 de Jimmy Lee Kong Eng à la tête de la région Asie.

Les produits nets ont atteint 1,1 milliard en 2009, contre près de 1,4 milliard l'année précédente.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont reculé de 39%, pour s'établir à 691 millions.

La banque fait par ailleurs état d'une reprise des transactions de la clientèle au deuxième semestre 2009 et d'une demande accrue

pour les produits structurés. Le ratio de fonds propres Tier 1 affiche un niveau de 24,6%, largement au-delà des exigences réglementaires. Enfin, la masse sous gestion atteint 102 milliards au 31 décembre 2009, en progression de 9% sur l'année.

La filiale de Credit Suisse a enregistré une sortie nette de capitaux à hauteur de 500 millions de francs, «essentiellement due à l'amnistie fiscale en Italie», précise la banque. (SR)

Le procès de la BCGE agendé sur deux mois

Cinq personnes seront jugées pour faux dans les titres et gestion déloyale.

La date du procès de la débâcle de la Banque cantonale de Genève (BCGE) a été fixée. Le procès se tiendra du 4 octobre au 26 novembre. Cinq personnes, dont trois anciens responsables de l'établissement, se retrouveront sur le banc des accusés.

Le procès observera une pause d'une semaine du 25 au 29 octobre, pendant les vacances d'automne, a indiqué mardi le service de presse du Palais de justice, confirmant une information révélée par le site internet de la «Tribune de Genève». Le procureur

général Daniel Zappelli soutiendra l'accusation.

Cinq personnes seront jugées pour faux dans les titres et gestion déloyale par la Cour correctionnelle avec jury. Il s'agit de l'ancien président de la banque Dominique Ducret, de l'ex-directeur général Marc Fues, de l'ex-directeur adjoint René Curti et de deux réviseurs de la société Ernst & Young.

Le Ministère public reproche à ces personnes d'avoir embelli le bilan de la banque pendant les exercices 1996, 1997 et 1998. Les prévenus auraient entre autre sous-évalué volontairement les besoins en provisions de l'établissement, le plongeant dans une situation financière périlleuse. – (ats)

BANQUE CANTONALE D'ARGOVIE: marges en progression

La Banque cantonale d'Argovie a vu son bénéfice net croître de 6% l'an passé à 84,3 millions de francs. La manne profite largement au canton qui, en sa qualité de propriétaire de l'établissement, devrait encaisser le montant record de 72,8 millions. La performance, qualifiée d'excellente, dans un communiqué, est toutefois survenue dans un contexte délicat marqué par la récession économique. – (ats)

Actares contre Villiger

UBS. Le plus grand scandale est le fait d'avoir renoncé à poursuivre les anciens dirigeants.

Actares, une association d'actionnaires «pour une économie durable», s'oppose à la réélection du président du conseil d'administration d'UBS Kaspar Villiger. L'association est d'avis que M. Villiger n'a pas rempli sa mission, a indiqué mardi la société dans un communiqué. Actares refusera par conséquent cette réélection lors de l'assemblée générale du 14 avril 2010 et encourage les actionnaires à faire de même.

M. Villiger a été élu président du conseil d'administration dans le but de faire que la banque recouvre sa réputation et afin de rétablir la confiance perdue de la clientèle, des actionnaires et de la population. Un an après, force est de constater que «la mission n'a pas été accomplie», déclare l'association des actionnaires.

Le plus grand scandale est le fait d'avoir renoncé à poursuivre les anciens dirigeants, selon Actares. Cette dernière ne leur reproche pas seulement leur incompétence mais «l'utilisation de moyens illégaux qui ont ruiné la réputation d'UBS et menacé son avenir». Seul le conseil d'administration

peut mettre à disposition les documents utiles pour poursuivre les anciens dirigeants, ajoute Actares. Au lieu de cela, il a été annoncé en décembre 2009 qu'il n'était «pas dans l'intérêt d'UBS, de ses collaborateurs, des clients et des actionnaires» d'attaquer juridiquement ses anciens dirigeants. – (ats)

«L'UTILISATION DE MOYENS ILLÉGAUX A RUINÉ LA RÉPUTATION D'UBS ET MENACÉ SON AVENIR.»

TRAJECTOIRES

JACQUES MEYER: de BCV à Dimension

Jacques Meyer vient d'être nommé au conseil d'administration de Dimension SA, entreprise spécialisée à Lausanne dans la transmission et la stratégie d'entreprise et créée en 1994. «M. Meyer est un ancien directeur de la BCV, établissement qu'il a quitté en 2008», a expliqué Jacques Romy, président du conseil d'administration, administrateur et conseiller investissement chez Vinci Capital. Au board se trouvent également l'avocat Jean-Philippe Rochat (Beaulieu), François Kaiser et François Frôte (vice-président). «En poste depuis 2002, Jacques R. Meyer a souhaité mettre un terme à ses fonctions de Directeur général, responsable de la Division réseau, annonçant BCV en avril 2008. Réalisant ainsi un projet formulé il y a plus d'une année, il quittera la BCV pour se consacrer à de nouvelles activités, notamment à caractère social et humanitaire.»

SPONSORING - MÉCÉNAT

VONTOBEL: l'art aborigène à Genève

Vontobel Genève expose dès aujourd'hui l'art aborigène dans ses locaux de la place de l'Université. Des acryliques et peintures avec du sable ont été prêtées par l'un des plus grands collectionneurs privés d'art aborigène en Suisse. Omniprésente dans l'exposition, la notion de rêve (Dreaming) évoque l'ordre physique, moral et spirituel qui régit l'univers. Visite possible sur rendez-vous jusqu'au 28 mai.

ERAN INVESTISSEMENTS: arrivée à Carouge

Un nouvel acteur s'activera sur le créneau de l'aide aux entreprises de petite taille en phase de démarrage. A Genève-Carouge, Eran Investissements Stauffer et Stauffer. Les entrepreneurs qui ont lancé cette nouvelle société en nom collectif sont Anna et Paul-Eric Stauffer.

AGENDA

MERCREDI 17 FÉVRIER

CP sur présentation Baselworld 2010
Résultats Synthes
Résultats Temenos

JEUDI 18 FÉVRIER

Résultats ABB
Résultats Swisscom
Résultats Swiss Re
Résultats Schindler
Résultats Axa Winterthur
Résultats Bell
Résultats Actelion
Résultats Phoenix Mecano
Commerce extérieur suisse en janvier
Exportations horlogères suisse en janvier

VENDREDI 19 FÉVRIER

Résultats Nestlé
Résultats Swissquote
Résultats Alpiq

LUNDI 22 FÉVRIER

Résultats Austriamicrosystems